

## Un M2 droit social après un M2 RH?

Par **mina1988**, le **05/03/2013** à **21:22**

Bonjour à tous,

J'aurais voulu savoir si vous pensez qu'il reste possible de faire un m2 droit social après un m2 en RH ?

Issu d'une formation en Droit jusqu'au m1, j'aimerais faire un m2 en droit social puis un m2 en RH, mais je ne peux pas le faire dans ce sens car je tiens absolument à faire le m2 RH en apprentissage et je dois donc le faire impérativement à la rentrée prochaine, sinon je serai trop vieille .... d'où mon envie ensuite de refaire mon m2 en droit social ...

Mon objectif pro est d'être juriste en droit social au sein d'une DRH, de voir à travers ce métier petit à petit quelques missions RH puis d'évoluer vers un poste de RRH....d'où la nécessité d'obtenir un master en RH.

Merci d'avance ...

Par **bulle**, le **06/03/2013** à **09:48**

Bonjour,

Rien n'est impossible mais cela risque d'être un peu plus difficile car cela ne va pas dans la logique des choses. Pourquoi ne pas faire un M2 de droit social en alternance?

Par **mina1988**, le **06/03/2013** à **13:02**

Bonjour .... Eh bien peut être ai-je mal cherché mais je n'en ai pas vu jusque la ... Et j'aimerais quand même avoir un diplôme en rh ....

Par **Yn**, le **06/03/2013** à **17:38**

Dans l'absolu, rien n'empêche de faire un M2 droit social après un M2 ressources humaines.

Je m'interroge toutefois quant à la pertinence du choix : souhaitez-vous être un juriste en droit social ou travailler dans les ressources humaines ? Ce n'est pas le même job, ce ne sont pas les mêmes missions.

Je pense qu'il serait bon que tu réfléchisses à ton projet professionnel j'ai l'impression que tu cherches à mélanger les deux professions.

Travailler dans les ressources humaines, c'est s'occuper du recrutement, des emplois du temps, bref de la vie de l'entreprise.

Un juriste en droit social s'occupe de la rédaction des contrats, des procédures de licenciement et rupture conventionnelle, du droit de la protection sociale, etc.

Par **mina1988**, le **06/03/2013** à **21:00**

oui oui je sais bien, je suis justement juriste en droit social actuellement en stage. Je veux être juriste en droit social c'est pourquoi il me faut le m2 en droit social. Par contre je voudrais me permettre une évolution vers un poste à responsabilité responsable RH ... je sais que la passerelle est possible car la responsable du service affaires sociales ou je suis en stage envisage de devenir RRH ou DRH et elle possède un master en RH aussi.

Je ne mélange pas tout, je vois le master RH comme un atout en plus au cas où je souhaiterais évoluer et il me permettra d'avoir le niveau de qualification requis.

Dans l'idéal j'aurais voulu qu'un master RH complète mon m2 en droit social, mais comme dit plus haut... si je suis prise cette année en apprentissage je vais me poser la question de le faire maintenant puis seulement le m2 social... mais oui c'est vrai que je m'interroge aussi car ça peut ne pas le faire dans ce sens alors qu'en réalité ça ne change pas grand chose.